

REPARATION NAVALE.



Une reprise annoncée ...

A t'on enfin trouvé la solution ? Après des mois de tergiversation, d'avancées et de reculs, après l'abandon des Anglais, la solution Havraise sera t'elle la solution attendue par les salariés de la SIREN ?

On peut aujourd'hui l'espérer, tant les aspects positifs de cette reprise sont nombreux.

- Les industriels Havrais ont bouclé leur montage.
- Le pool bancaire est monté.
- L'accord de principe des différentes collectivités locales est donné.

Les discussions avec le Port du Havre se déroulent dans de bonnes conditions.

- Le CIRI a donné son aval à l'ensemble du montage.
- Un relevé de discussion entre les repreneurs et le syndicat CGT de la SPIN a été signé.

Le démarrage de la nouvelle Société est prévue pour le mois d'Octobre. Reste qu'après tant de remise en cause, la prudence demeure, même si aujourd'hui c'est l'optimisme qui domine.

A suivre...

INFOS ADIAS



. **Karine LE PETIT**, l'ethnologue, est arrivée à l'association le 3 Septembre. Sa mission est d'effectuer une réalisation d'une pré-étude de collecte de la mémoire orale des Ateliers et Chantiers du Havre.

Le contenu de la mission de Karine sera de définir la problématique du programme de recherche, en fonction de l'histoire économique, technique et sociale de l'entreprise. Elle sera chargée d'établir des liens méthodologiques avec les autres sites concernés par la mémoire liée à la construction navale (ex : Port de Bouc). Et d'aborder la question des archives audiovisuelles et sonores (France 3, INA, etc.).

Elle interviewera d'anciens salariés des ACH pour l'aider à réaliser son travail de recherche de la mémoire orale.

Son travail se terminera le 31 Octobre 2001.

. **Christophe SIMON**, est arrivé à l'association le 3 Septembre pour 5 ans, en qualité de médiateur des savoirs techniques.

Sa mission :

□ Il sera chargé de mettre en œuvre le tri, le classement, la valorisation des archives syndicales et du comité d'entreprise des chantiers.

De participer à la mission de collecte de la mémoire orale des chantiers sous la responsabilité d'un ethnologue.

□ De participer à l'élaboration de fiches techniques sur l'objet issu de la dévolution des ACH à L'ADIAS ACH en collaboration avec le musée maritime et portuaire.

□ Enrichissement et mise à jour du site INTERNET : www.adiasach.com.

□ Mise en valeur pour l'élaboration de documents, d'exposition du patrimoine ACH.

LIVRE D'ALBERT PERROT



Son livre est toujours en vente et disponible au siège de l'association au prix de 90,00 francs soit 13,72 Euros.

Une nouvelle présentation de son livre aura lieu le 29 septembre 2001 à 15 heures à la médiathèque de Gonfreville l'Orcher. Profitez de cette manifestation pour faire dédicacer votre livre.

QUELQUES DATES A RETENIR



□ Les 15 et 16 septembre 2001, l'ADIAS participera « aux journées nationales du patrimoine »

□ Le 18 septembre 2001, le bureau de l'ADIAS se réunit.

□ Le 21 septembre 2001, commission technique SODIE.

□ Le 21 septembre 2001, à 18 heures, l'ADIAS réunit son Conseil d'Administration.

□ **Le 24 septembre 2001, Assemblée des Adhérents à 18 heures, salle des Fêtes de Franklin.**



SOIREE DES ACTIFS



Cher(e) Ami(e), Cher(e) Adhérent(e),

Afin de rassembler les ex-actifs de l'entreprise, adhérents à l'association pour l'année 2001, l'ADIAS ACH organise un **buffet spectacle dansant le SAMEDI 27 OCTOBRE 2001** (à partir de 20 heures) à la salle des fêtes de Franklin.

- Une participation financière de **125,00 francs** vous sera demandée.
- Pour les demandeurs d'emploi, la participation sera de **90,00 francs**.
- Pour les enfants jusqu'à **16 ans**, la participation sera de **80,00 francs**.

Il ne sera pris aucune inscription sans le règlement et le coupon réponse ci-dessous.

Date limite d'inscription le 10 OCTOBRE 2001.

➤ **Cette soirée ne se limite pas aux actifs, les retraités intéressés, adhérents à l'association, peuvent s'inscrire.**

➤ **Le transport ne sera pas assuré pour les adhérents du Trait, Duclair, Yvetot.**

.....
COUPON REPONSE A RENVOYER AVANT LE 10 OCTOBRE 2001.

Nom : Prénom :

Nombre de personnes : X 125,00 francs Total :

Nombre de personnes : X 90,00 francs Total :

Nombre d'enfants - 16 ans : X 80,00 francs Total :

Nombre de personnes au total : Total :

Le règlement par chèque sera à l'ordre de ADIAS ACH.